

sujet	<b>Mairie de St Genix sur Guiers Conseil municipal</b>
date réunion	<b>28 avril 2016</b>
organisée par	<b>Le Maire, Joël Primard</b>
participants	<b>Les conseillers municipaux, tous présents sauf :</b> - Catherine Faure-Lombard : pouvoir à Joël Primard - Christine Pascal : pouvoir à Marie-France Picard - Romain Bavuz : pouvoir à Nelly Naux - Régis Perroud : pouvoir à Régine Barbin
	<b>Le conseil municipal, le site</b>
prochaine réunion	<b>26 mai 2016</b>

<b>REDACTEUR</b>	<b>Jean-Claude PARAVY</b>
------------------	---------------------------

## Ordre du jour :

<b>1. Ordre du jour</b> .....	<b>1</b>
1.1 Lecture des délibérations du Conseil précédent .....	2
1.2 Audition de Nathalie THOMAS (Centre des arts du récit en Isère) .....	2
1.3 Création d'un terrain synthétique .....	2
1.4 Bilan et mise en conformité du PLU .....	3
1.5 Accessibilité des bâtiments et terrains communaux .....	3
1.6 Tarification des services communaux (Cantine, droit de place...) .....	4
1.7 Adoption du « document unique » .....	4
<b>2. Commissions Municipales, activité des adjoints</b> .....	<b>5</b>
2.1 Daniel Polaud (travaux) .....	5
2.2 Jean-Claude Paravy (affaires générales et finances) .....	6
2.3 Catherine Faure-Lombard (affaires sociales, sante publique et prévention) .....	6
2.4 Jean-Marie Krebs (vie associative et culture) .....	6
2.4.1 Avancement du projet de gymnase .....	6
2.4.2 Activité commission .....	7
2.5 Marie-France Picard (jeunesse et affaires scolaires) .....	7
<b>3. INTERCOMMUNALITES</b> .....	<b>7</b>
3.1 Schéma départemental de la Coopération Intercommunale .....	7
3.2 Compte-rendu Communauté de Communes et Syndicat mixte APS .....	8
3.3 Compte-rendu Syndicats Intercommunaux .....	8
3.3.1 SICTOM du Guiers .....	8
3.3.2 SIEGA .....	8
3.3.3 SIAGA .....	8
3.3.4 SIAEP du Thiers .....	8
<b>4. Questions diverses</b> .....	<b>9</b>
4.1 Autorisation de percevoir une recette diverse .....	9
4.2 Prochains conseil municipaux .....	9

## 1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente  
Audition de Nathalie THOMAS (Centre des arts du récit en Isère)  
Création d'un terrain en synthétique  
Bilan et Mise en conformité du P.L.U.  
Démarche accessibilité : autorisation de solliciter un AD'AP - Calendrier  
Tarification des services communaux (cantine, droit de place...)  
Adoption du document unique  
Compte rendu des commissions municipales  
Compte rendu des réunions E.P.C.I.

## **1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PRECEDENT**

(pour mémoire)

## **1.2 AUDITION DE NATHALIE THOMAS (CENTRE DES ARTS DU RECIT EN ISERE)**

Un contrat passé entre la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) et la Communauté de communes Val Guiers pour le développement d'une action culturelle en milieu rural a retenu de monter un projet avec le Centre des Arts du Récit et la Compagnie Nathalie Thomas.

Cette action engagée fin 2015 a déjà fait l'objet de présentations devant la CCVG, les partenaires culturels, dont l'Office de Tourisme et les bibliothèques, et un certain nombre de conseils municipaux. C'est aujourd'hui le tour du Conseil Municipal de St Genix d'entendre Mme Nathalie Thomas, artiste conteuse, qui présente son projet et la démarche engagée. Elle est accompagnée de Laurence Pollet, responsable des bénévoles de la bibliothèque municipale.

Cette action a été initiée par la DRAC constatant un déficit de l'action culturelle dans le territoire. Le Centre des arts du récit a été retenu, suite à ses liens noués avec un certain nombre d'acteurs et dans le prolongement d'une action en « résidence » à la CC Cœur de Chartreuse.

Nathalie Thomas a déjà rencontré de nombreux partenaires, et, sur St Genix, se propose de travailler avec le relai privilégié de la bibliothèque, en raison du dynamisme de l'équipe de bénévoles et des actions déjà menées dans le domaine du conte. Les autres partenaires locaux sont les centres de loisir, le cinéma et l'Office de tourisme.

L'objectif est d'ouvrir l'accès à la culture au public extérieur, notamment ceux qui n'y ont pas encore accès, se raconter quelque-chose constituant une pratique des humains depuis les temps les plus anciens.

La discussion qui s'ouvre avec le conseil marque les convergences entre cette démarche et les objectifs de la municipalité d'ouverture de la culture à tous : le partenariat devra aussi s'élargir au secteur des personnes âgées, avec le concours de l'animatrice œuvrant dans nos établissements, dans une perspective intergénérationnelle. L'appui des élus est sollicité pour mobiliser la population.

Éléments de calendrier : une rencontre avec tous les acteurs est prévue le 3 mai à la communauté de communes ; l'action démarre véritablement le 13 mai sur le Pont-de-Beauvoisin,

## **1.3 CREATION D'UN TERRAIN SYNTHETIQUE**

Le Maire rappelle les débats du dernier conseil sur le projet d'aire de jeux en gazon synthétique sur le site du stade de *la Forêt* : nous disposons dorénavant d'une évaluation issue de l'appel d'offre lancé dans le cadre du groupement de commandes constitué avec AOSTE :

Terrassement :	142 082,70 € HT
Terrain en synthétique :	424 831,40 € HT
Eclairage :	62 828,20 € HT
Maitrise d'œuvre :	41 360,00 € HT
Soit un total de :	671 102,30 € HT

S'ajoute par convention une enveloppe au titre des frais annexes (publicité, missions C.T. ou S.P.S...) ...pour atteindre un montant arrondi de 680.000 € H.T.

Le conseil municipal a été régulièrement informé de l'avancement du plan de financement :

- le Conseil régional a accordé une subvention de 91 221 €
- le volet éclairage bénéficie de 15 000 € de subvention de la FFF.

Ces premiers financements acquis étant estimés insuffisants pour lancer les travaux, des demandes de subvention ont été relancées : Etat - D.E.T.R. et soutien du financement public local -, Conseil départemental de la Savoie, Fédération française de football (au titre du terrain lui-même) et réserve parlementaire.

Le bouclage du financement par un emprunt (400 M€) et une avance de trésorerie correspondant au FCTVA a été prévue lors de l'examen du budget 2016.

Le maire détaille l'état des financements attendus au Conseil :

- la FFF a fourni une attestation de subventionnement de 100 000 €
- l'Etat – DETR – ne s'est pas encore prononcé formellement mais un courriel a été reçu de la Secrétaire générale de la Préfecture : le dossier n'est pas rejeté et reste recevable, même si aucune garantie de financement n'a pu être encore donnée.
- Le Département : le conseiller départemental a fait part de son accord (pour l'instant oral) pour intégration au CTS

Compte tenu des délais de réalisation, si l'on veut disposer de ce terrain à la rentrée prochaine, les travaux doivent impérativement être réalisés cet été et les marchés passés en mai pour un début des travaux vers la fin du mois, faute de quoi le projet serait reporté d'au moins un an.

Le conseil est donc invité à autoriser le maire à signer les marchés correspondant aux trois lots mis en appel d'offres :

Terrassement :	Entreprise Favier
Terrain en synthétique :	Entreprise Laquet
Eclairage :	Entreprise SPIE

La discussion permet de préciser les positions déjà exprimées par le passé :

Mme Nelly Naux estime pour sa part que le plan de financement n'est pas complètement bouclé et que ce projet présente un coût « faramineux » pour un seul sport, par rapport au projet de gymnase plus indispensable.

Joël Primard, Jean-Claude Paravy et Jean-Marie Krebs apportent diverses précisions et éléments de réponse :

- Le plan de financement ne comporte plus les incertitudes qu'il présentait ces mois passés : l'engagement de la FFF est ferme et notifié, ceux de l'Etat et du Département dont le montant reste à confirmer sont suffisamment sûrs pour couvrir le financement, compte tenu par ailleurs de l'emprunt de 400 000 € prévu au budget (les premiers contacts sont encourageant quant au taux qui pourra être obtenus)

- Le club de football local n'est pas le seul utilisateur : les classes d'EPS du collège utilisent aussi le terrain actuel (dont activité rugby...) et pourront beaucoup plus l'utiliser s'il est synthétique

- Les simulations pluriannuelles faites lors du budget ont montré la soutenabilité pour la commune de la réalisation des deux équipements prévus au programme sur lequel la majorité municipale a été élue, à savoir le gymnase et le terrain synthétique. Simplement, le terrain synthétique est plus simple à réaliser et le projet est prêt, alors que le nouveau gymnase et la refonte des locaux est un projet plus complexe prenant plus de temps.

A l'issue des débats, le maire soumet la décision au vote :

*Délibération :*

*Contre : 4 (2+2 pouvoirs)*

*Abstention : 0*

*Pour : 15 (13+2 pouvoirs)*

#### **1.4 BILAN ET MISE EN CONFORMITE DU PLU**

Le Conseil Municipal du 23 septembre 2015 a décidé de lancer l'évaluation à 9 ans du PLU prévue par la loi dite ALUR du 24 mars 2014.

L'adjoint aux travaux a procédé à la première étape de l'évaluation, à savoir le report sur les plans du PLU actuel de l'ensemble des permis de construire et déclarations de travaux délivrés sur la période.

Il est proposé d'examiner les résultats de cet exercice lors d'une réunion de commission, et d'auditionner la chargée de mission SCOT du SMAPS (Adeline MASBOU) lors de notre prochaine séance.

Pour cela, le principe d'une commission élargie est retenu : outre les adjoints et les membres de la commission travaux, ont souhaité participer : Nelly Naux, Estelle Comte, Michel Bavuz et Pierre Maréchal.

Le choix commun d'un urbaniste avec les 3 communes voisines est confirmé.

#### **1.5 ACCESSIBILITE DES BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX**

Sur la base des travaux d'une sous-commission de la Commission des Travaux à partir du diagnostic Chrysalide, le Conseil adopté un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), document exigible pour tout ERP non conforme au 31 décembre 2014.

Le document proposait de répartir les travaux et aménagements à effectuer selon trois échéances en fonction de leur priorité : à 3, 6 et 9 ans.

La priorité 1 correspondait à l'accès jusqu'au bâtiment qui héberge un service

La priorité 2 correspondait aux aménagements du bâtiment ou du terrain lui-même pour faciliter son usage

La priorité 3 correspondait aux aménagements déjà existants pour l'accessibilité qui restent à améliorer pour être pleinement conformes.

Sur une évaluation totale de 435 k€, l'échéance à 6 ans comportait l'essentiel du volume d'investissements (318 k€) car il correspond aux travaux les plus importants issus du diagnostic.

Notre agenda d'accessibilité programmée a été soumis à une sous-commission pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, dont le secrétariat est assuré par le DDT 73.

Dans sa séance du 31 mars 2016, la sous-commission a émis un avis défavorable à l'approbation de cet Ad'AP pour deux motifs :

- la délibération jointe au dossier n'était pas assez explicite

- surtout, nous ne pouvons pas prétendre à un étalement sur 3 périodes de 3 ans, car nous avons moins de 50 ERP et ne pouvons justifier d'une situation particulièrement délicate des finances communales.

Nous devons donc regrouper notre agenda sur 2 périodes (6 ans maximum).

Il est proposé de délibérer sur le principe de refondre l'agenda sur deux échéances puis d'adopter ce nouveau dossier à un prochain conseil après un travail de regroupement par les personnes ayant participé à l'élaboration du projet.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **1.6 TARIFICATION DES SERVICES COMMUNAUX (CANTINE, DROIT DE PLACE...)**

### **Tarification de la cantine scolaire :**

L'adjointe aux affaires scolaires rappelle que l'an passé, nous avons décidé de faire évoluer la tarification de la cantine pour l'année 2015-2016 de 0,10 Euros, dans un souci d'étalement de la charge pour les familles, le prix payé laissant en tout état de cause une charge à la communes de l'ordre de 50 000 €.

Il est proposé de reconduire pour l'année 2016-2017 la même augmentation, soit :

Elèves du secteur scolaire de St Genix-sur-Guiers et classe ULIS

QF < ou = 799 € : 4,30 €

QF > 799 € : 4,50 €

Elèves hors secteur scolaire de St Genix-sur-Guiers et hors classe ULIS

QF < ou = 799 € : 6,30 €

QF > 799 € : 6,50 €

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

### **Droits de place et de voirie :**

La commune applique différents droits liés à l'occupation de son domaine :

Tarification des droits de place dans les foires et les marchés

Tarification des camions-magasins sur une place communale

Le droit de place des industriels forains

Les concessions dans les cimetières

La location des salles communales.

Il n'est pas proposé de toucher aux droits de place du marché, en raison de sa fragilité, ni aux droits de place des forains, en revanche, la multiplication des demandes de stationnement de camions magasin montre que notre tarif est trop symbolique : il est proposé de la relever de 25 € à 30 € l'emplacement à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Par ailleurs, il convient de maintenir une stabilité des droits de concession du cimetière et la tarification des salles communales a été récemment refondue, sur proposition de la commission culture : il faut lui laisser le temps d'être intégrée par les usagers.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **1.7 ADOPTION DU « DOCUMENT UNIQUE »**

Le « document unique » traitant des risques professionnels et comprenant une analyse des risques et un plan d'actions a été présenté au conseil municipal de février, mais son adoption avait été renvoyée à une séance ultérieure, dans l'attente de l'avis émis par le Comité technique du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de la Savoie.

Le CT, siégeant en tant que CHSCT, a examiné le document le 10 mars, mais son avis n'était pas encore parvenu en mairie lors du dernier conseil. Il est arrivé depuis : les représentants des collectivités comme ceux du personnel ont émis un **avis favorable à l'unanimité**, soulignant la qualité de la démarche et du document.

Les représentants du personnel ont formulé quelques observations : sur l'urgence de traiter la mise aux normes de local de stockage du carburant et des huiles, sur l'urgence de se mettre à niveau concernant certains EPI (équipement de protection individuelle) et sur l'attention à porter aux qualifications des agents susceptibles de conduire des poids-lourds.

L'essentiel de ces observations vont tout à fait dans le sens des priorités de la commune pour la mise en œuvre du document unique : plusieurs mesures ont ainsi été mises en œuvre sans attendre : la plus visible concerne l'équipement des véhicules amenés à être utilisés pour des travaux sous circulation, ce qui correspond à la situation « rouge » identifiée par le document. Le budget 2016 prévoit la remise à niveau des matériels qui ne seraient plus aux normes et des EPI, les commandes sont d'ailleurs déjà passées.

Sur les qualifications, bien entendu le suivi de la validité des permis PL s'impose, mais les qualifications professionnelles autres dépendent de l'activité : or nos agents n'ont pas vocation à effectuer du transport de matériel pour autrui.

Après le retour de l'avis favorable du CT/CHSCT, plus rien de s'oppose à l'adoption du « document unique » élaboré, qui est mise au vote.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **2. Commissions Municipales, activité des adjoints**

### **2.1 DANIEL POLAUD (TRAVAUX)**

**La commission des Travaux s'est réunie le 13 avril 2016**

#### **SUJETS ABORDES**

A. Programme Voirie : Montant Budget : 120 000 € TTC

- Route de Cote Envers (suite du programme)

- Chemin du Pétozan : réfection sur une longueur de 200 ml depuis le chemin de Layat.

- Nouveau cimetière : Réalisation voie largeur 2.50 m sur parking existant et création place parking handicapé vers portail.

En attente devis du maître d'œuvre (Elispe)

B. Propreté de notre ville : Poubelles, mégots, crottes de chien, chewing-gum (en liaison avec le conseil jeunes)

C. Containers enterrés : Programmer réunion pour définir emplacements souhaités ; 21 mai 10h.

D. WC vers salle polyvalente – Aire multisport (tennis) – aménagement toit terrasse place du Pont :

Dossier technique et administratif en cours pour se rapprocher du SMAPS. Présentation en commission le 4 juin.

#### **TRAVAUX COMMANDES**

- Extension columbarium : 8 700 €

- Ecole Primaire : liaison par téléphone portail – classes et gâche électrique

#### **COMMANDES FOURNITURES**

- Equipement EPI Employé services Techniques : 4 300 €

- Auto laveuse Salle polyvalente : 1 960 €

- Réhabilitation bouches à incendie (Centre-ville) : 12 100 €

- Echelle télescopique + escabeau avec plateforme : 2 023 €

#### **DEVIS EN ATTENTE D'ACCORD**

- Nettoyeur haute pression thermique avec accessoires : 3 000 €

- Suite démolition Maison Landrin devis établi par entreprise PERROUD pour mise en sécurité Façade Toquet montant : 9 958.80 €

#### **DIVERS**

- Parking RD 43 Maison de retraite : en attente de subvention

- Véhicule Empirol Renault Truck devait être livré Mercredi 27avril : nouveau retard.

## VOIR DEMANDE DE SUBVENTIONS

- Trottoir route de Yenne
- Parking cour des Miracles (Landrin)

## 2.2 JEAN-CLAUDE PARAVY (AFFAIRES GENERALES ET FINANCES)

Volet Finances : RAS depuis le vote du budget 2016.

Document unique : voir **point 1.7** de l'OJ.

Communication : commission à prévoir pour prochain BM.

## 2.3 CATHERINE FAURE-LOMBARD (AFFAIRES SOCIALES, SANTE PUBLIQUE ET PREVENTION)

La commission des affaires sociales s'est réunie le 11 avril pour faire le point des multiples dossiers en cours :

### Actions sociales :

Lien bibliothèque-établissements pour PA : réunions et visites

PASA : poursuite de la réflexion sur l'évolution de nos institutions

Loi d'adaptation de la société au vieillissement : CR journée CNFPT

ALCOTRA : projet territorial en milieu rural France-Italie élaboré au sein de la CCVG et porté par le département (M Bouvard)

Commission sociale des 4 Intercos : mise en place

Jardin partagé : voir terrain plus central ?

### Santé publique :

Ambrosie : actions grand public : Expo (9-21 mai) + permanence du Référent + arrachage le 25 Juin matin

actions enfants : Jeu Captain Allergo + arrache si temps disponible le 25 juin également)

Alimentation et activité physique des enfants : atelier et événementiel le 1/7

Continuité du parcours de santé : vers outil commun

### Prévention :

Lutte contre le tabagisme dans les services notamment du CCAS

### Questions diverses :

Projet de territoire numérique : association des PA

Avancement de la démarche d'élaboration du plan communal de sauvegarde : se poursuit : le Comité de pilotage s'est réuni le 6 avril pour définir les structures municipales à mettre en œuvre.

## 2.4 JEAN-MARIE KREBS (VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE)

### 2.4.1 Avancement du projet de gymnase

A l'issue des réunions de travail tenues avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage, nous disposons d'une proposition de « pré-programme » du projet d'extension du gymnase, qui est présenté au Conseil, avant présentation aux usagers (le 9 mai), à titre de retour sur leurs avis et propositions.

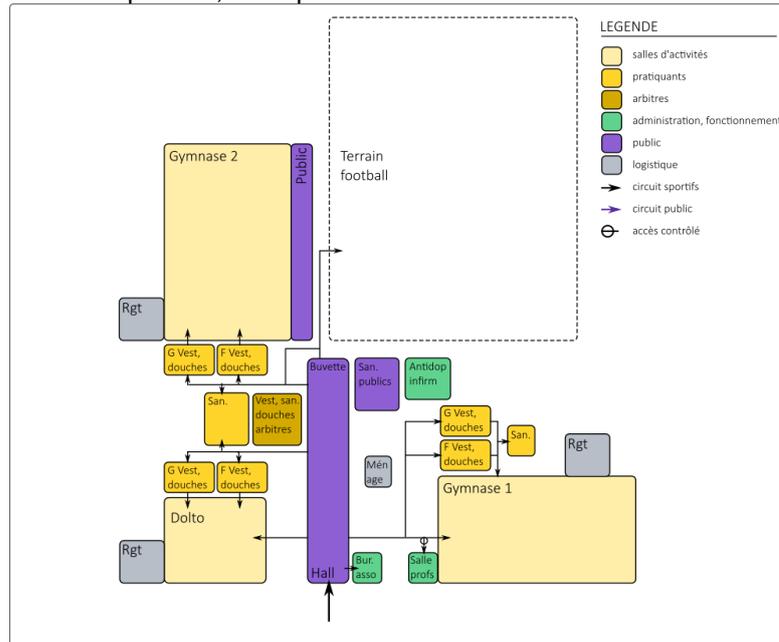
Jean-Marie Krebs présente le diaporama :

Rappel de la démarche conduite avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage

Présentation des éléments de programme : caractéristiques des différents types de locaux en surfaces :

Types de locaux	Nbre locaux	Surface utile (m <sup>2</sup> )	Surface Utile Totale (m <sup>2</sup> )
<b>TOTAL salles sportives</b>			<b>1 276</b>
<b>TOTAL locaux publics</b>			<b>94</b>
<b>TOTAL locaux sportifs</b>			<b>325</b>
<b>Total surfaces utiles</b>			<b>1 695 m<sup>2</sup></b>
local technique	1	25	25
circulations			170
<b>TOTAL SDO</b>			<b>1 890 m<sup>2</sup></b>

Les schémas fonctionnels prévus ; exemple :



Les éléments de « benchmarking » recueillis  
L'échéancier prévisionnel de réalisation du projet

Les prochaines étapes sont le retour sur les utilisateurs, la finalisation du programme et le lancement de la consultation pour un maître d'œuvre.

## 2.4.2 Activité commission

La commission culture et associations s'est réunie le 27 avril :

**Examen des dossiers de demandes de subvention 2016** : la plupart des demandes reçues correspondent à des reconductions. Une dizaine d'Associations ont dû être relancées car elles n'avaient pas répondu dans les délais. La commission se réunira à nouveau le 21 mai 9h30. Une proposition complète sera donc présentée au prochain conseil pour décision.

**Bibliothèque** : initiation d'un stand magazine, notamment en direction des jeunes.

Aménagement de postes informatiques de consultation

Développement d'action avec les institutions d'accueil de personnes âgées (réunion le 25 mai).

**Arts du conte** : cf. **point 1.2** de l'OJ.

Rappel **Fourberies de Scapin** le 19 mai à 20 h.

## 2.5 MARIE-FRANCE PICARD (JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES)

Pas de réunion de la commission depuis le dernier conseil. Les dossiers avancent :

**Ecomobilité** : après une réunion le 1<sup>er</sup> avril avec tous les gens concernés, réunion publique de présentation le 20 mai. Cette réflexion est liée aux perspectives communautaires de fin du ramassage scolaire des enfants habitants à moins de 3 km. Questionnaire distribué, solutions variables selon circuits...

Panneau Ecole élémentaire « les couleurs du Guiers » réalisé.

Projet équipement numérique des écoles se lance.

### **Conseil municipal Jeunes (CMJ) :**

- Travail en groupes puis en plénière le 4 avril sur la propreté de la ville : après le tour des poubelles mise à la disposition du public : propositions de compléments et de meilleure visibilité de l'existant.
- Préparation de la cérémonie du 8 mai.
- Dauphiné Libéré des enfants : doivent commenter un article lu.
- Sortie du 29 juin en après-midi : visite du centre de tri Valespace confirmée avec animateur du SICTOM

## 3. INTERCOMMUNALITES

### 3.1 SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE

Suite aux avis des Commissions départementales de la coopération intercommunale de la Savoie et de l'Isère, les Préfets ont arrêté un schéma de coopération intercommunale différent dans notre secteur : la Savoie a retenu

l'amendement proposant le regroupement entre les CC du Lac d'Aiguebelette, de Val Guiers et des Vallons du Guiers, donc de part et d'autre du Guiers, alors que l'Isère a maintenu le rattachement des Vallons du Guiers aux Vals du Dauphiné.

La mobilisation des élus et acteurs économiques du secteur, avec des manifestations au Pont et la réunion publique largement suivie à St Genix le 15 avril 2016, a appuyé la demande de réunir une commission interdépartementale de coopération intercommunale, où devrait se dégager la majorité qualifiée qui manque en Isère.

Les Présidents et Vice-Président des trois communautés de communes ont saisi les deux préfets. Le Préfet de l'Isère vient de répondre par une fin de recevoir.

La prochaine échéance de la mobilisation est une « marche citoyenne des élus, acteurs socio-économiques et citoyens » du territoire du Guiers et du Lac d'Aiguebelette à Pont Savoie, le 30 avril à 11 heures

## **3.2 COMPTE-RENDU COMMUNAUTE DE COMMUNES ET SYNDICAT MIXTE APS**

### **Commission Développement économique du 7 avril 2016**

- Compétence ZAE – détermination et du périmètre des Zae
- Transfert taxe d'aménagement et DPU
- Infos diverses

### **Comité de pilotage des rythmes scolaires du 28 avril 2016**

- Point sur le fonctionnement 2015/2016
- Perspectives 2016/2017 : maintien de la même organisation ; dossiers partent aux familles ; recherche de variété des activités ; augmentation des tarifs (doublement)

### **Syndicat mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS)**

Question de l'articulation avec les communautés de communes recomposées.  
Devenir des chargés de mission.

## **3.3 COMPTE-RENDU SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

### **3.3.1 SICTOM du Guiers**

Le Conseil syndical s'est réuni le 6 avril 2016, a adopté le budget 2016.  
La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est maintenue au taux actuel.  
Evolution des agents du siège et des déchetteries.  
Généralisation des poubelles normées.  
Changement de gestionnaire des déchetteries.

### **3.3.2 SIEGA**

Travaux à Belmont reprennent.  
Retenue pour les eaux des orages au confluent du Thiers)  
Reprises de stations d'épuration.  
Augmentation de la taxe d'assainissement de 1,5 %.

### **3.3.3 SIAGA**

Inventaire des digues du Guiers.  
Suivi des microcentrales.

### **3.3.4 SIAEP du Thiers**

RAS

## **4. Questions diverses**

### **4.1 AUTORISATION DE PERCEVOIR UNE RECETTE DIVERSE**

Lors de l'utilisation d'un véhicule communal par SYNFONIA, la serrure a été endommagée, la réparation s'élève à 206,32 € TTC pour laquelle SYNFONIA a pu obtenir la prise en charge par son assurance et a adressé un chèque de remboursement.

Il est simplement demandé au conseil d'autoriser la perception de cette recette non prévue.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

### **4.2 PROCHAINS CONSEIL MUNICIPAL**

Calendrier prévisionnel :

26 mai 2016

7 juillet 2016

Séance levée à 22h45.